

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 90 (1963)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Patois et ancien français : (suite)  
**Autor:** Chessex, Albert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-233148>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Autrefois, en français, le mot « devant » était employé aussi bien pour le temps que pour le lieu ; il signifiait donc aussi bien « avant » que « devant » au sens actuel. C'est au XVII<sup>e</sup> siècle que l'on s'est mis à les différencier, mais ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> que les décisions des grammairiens eurent vraiment force de loi. Au XVII<sup>e</sup>, Furetière écrit encore « devant hier » ; La Fontaine, « devant l'aurore », et Bossuet, « devant le déluge ». Même aujourd'hui, il reste quelque chose de l'ancien usage dans la locution Gros Jean comme devant.*

Qu'en est-il dans les patois ? La plupart ignorent le mot « avant » ; chez eux, comme dans l'ancien, « devant » remplit les deux offices : il signifie toujours « devant » et « avant » : *dèvan* dè modâ, avant de partir (Fernand Ruffieux) ; *dèvant* de m'eindroumî, avant de m'endormir (Jules Cordey). A la Fête des Vignerons de 1819, on chantait :

No fau reinplâ la bossetta  
Vingt biau yadzo *devan* la né.

En l'an 842, deux des petits-fils de Charlemagne, Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique, conclurent à Strasbourg une alliance contre leur frère Lothaire. Ces *Serments de Strasbourg*, comme on les appelle, sont le plus ancien texte français connu. On y lit entre autres ces paroles : « com om *per* dreit son fra-dra salvar dift » ; traduction littérale : « comme on doit « par » droit son frère sauver », qui, en français moderne, donnerait à peu près ceci : « comme on doit justement soutenir son frère ».

La préposition « par » revêt ici sa forme primitive, identique au latin. « Par » cependant apparaît très tôt, puis-

qu'on le trouve au X<sup>e</sup> siècle déjà, dans la *Cantilène de sainte Eulalie*. Mais qu'on y prenne garde, *per* n'était pas mort pour autant : il perdurera pendant trois siècles encore.

Les sermons de saint Bernard, qui fut le plus grand orateur français du XII<sup>e</sup> siècle, furent écrits en latin. Au XIII<sup>e</sup>, on les traduisit en français. Eh bien ! dans ces traductions, *per* est toujours vivant, témoin cette phrase : « En yver fut neiz nostre sires et *per* nuit. » (Notre Seigneur (Jésus) est né en hiver et « par » nuit = de nuit, pendant la nuit.)

En patois, « par » est toujours *per*, comme dans le français primitif. On l'abrège souvent en *pè*, particulièrement devant une consonne, tandis que devant une voyelle, il reste en général inchangé. Ce qui est plus intéressant encore, c'est qu'en patois il a conservé plusieurs des fonctions du *per* médiéval, alors qu'en français moderne, son rôle est plus restreint : à la maison, *pè* l'ottô ; dans l'escalier, *pè* lè z'ègrâ ; par terre, *per* que bas ; chez nous, *per* eintsi no ; en haut, *per* d'amont ; en bas, *per* d'avau ; sur le poêle, *per* dèssu lo fornet, etc.